



COMMUNE DE VINZELLES

Séance du 16 avril 2025

Membres en exercice : 14	Date de la convocation: 10/04/2025 <i>L'an deux mille vingt-cinq et le seize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Yves ANDREUX</i>
Présents : 9	Présents : Yves ANDREUX, Fatma ARDA, Jean-Charles BRIDET, Valérie GRANGER, Frédéric IAMETTI, Nathalie LACOUR, Pascal LARGE, Guy RANCHIN, Anne TRICO
Votants: 13	
Pour: 13	Représentés: Etienne BILLARD par Valérie GRANGER, Pierre COUTURIER par Frédéric IAMETTI, Clémence GILABERT par Yves ANDREUX, Yasminah LAMURE par Pascal LARGE
Contre: 0	
Abstentions: 0	Excusés: Absents: Kévin JUILLARD Secrétaire de séance: Nathalie LACOUR

DE 2025_013 Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR / DSIL 2025

Délibération : Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour :

Poursuite de l'aménagement du centre bourg comprenant :

- L'acquisition d'une parcelle permettant la création de 6 places de stationnement.
 - L'aménagement du parvis de la mairie et de l'espace d'accueil de l'école communale avec construction d'un espace de convivialité abrité.
 - La sécurisation de la rue de la Mairie par création d'une zone partagée 20 km/h sur laquelle sera implanté un cheminement protégé dédié à l'accès à l'école,
- au titre de la DETR / DSIL 2025**

Objectif principal de ce projet :

Poursuite de l'aménagement du centre bourg comprenant :

- L'acquisition d'une parcelle permettant la création de 6 places de stationnement.
- L'aménagement du parvis de la mairie et de l'espace d'accueil de l'école communale avec construction d'un espace de convivialité abrité.



-La sécurisation de la rue de la Mairie par création d'une zone partagée 20 km/h sur laquelle sera implanté un cheminement protégé dédié à l'accès à l'école

Coût global prévisionnel HT du projet : 347 500 € HT

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune de Vinzelles souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la préfecture au titre de la DETR ou DSIL 2025.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

DÉPENSES				
Travaux			300 000 €	
Maîtrise d'œuvre			21 000 €	
Relevé topographique			2 500 €	
Etude de faisabilité			3 500 €	
Atelier d'architecture C. Larochette			5 500 €	
Autres dépenses : Acquisition de la parcelle AB 82			15 000 €	
COÛT TOTAL PROJET			347 500 €	
Sources	Sollicitée le	Obtenue le	Montant subvention	Taux
Etat - DETR ou DSIL	31/01/2025		121 625 €	35 %
Etat - autre (à préciser)			€	%
Conseil régional			€	%
Conseil départemental	23/12/2024		10 000 €	2,88%
Fonds de concours (à préciser)			€	%
Autres (à préciser)			€	%
Sous-Total financements publics			131 625 €	37,88%
Fonds privés (à préciser)			€	%
AUTOFINANCEMENT (Emprunt)			€	%
AUTOFINANCEMENT (Fonds propres)			215 875 €	62,12%
Sous-Total autofinancement			215 875 €	62,12%
TOTAL FINANCEMENTS			347 500 €	100%



Le conseil municipal après avoir délibéré :

- ADOPTE l'opération

Poursuite de l'aménagement du centre bourg comprenant :

-L'acquisition d'une parcelle permettant la création de 6 places de stationnement.

-L'aménagement du parvis de la mairie et de l'espace d'accueil de l'école communale avec construction d'un espace de convivialité abrité.

-La sécurisation de la rue de la Mairie par création d'une zone partagée 20 km/h sur laquelle sera implanté un cheminement protégé dédié à l'accès à l'école:

et ARRÊTE les modalités de financement

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;

- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

- AUTORISE le maire à accomplir toutes les formalités et à signer tout document relatif à cette opération.

Pour extrait certifié conforme,
à Vinzelles le 16 avril 2025
le Maire, Yves ANDREUX.



